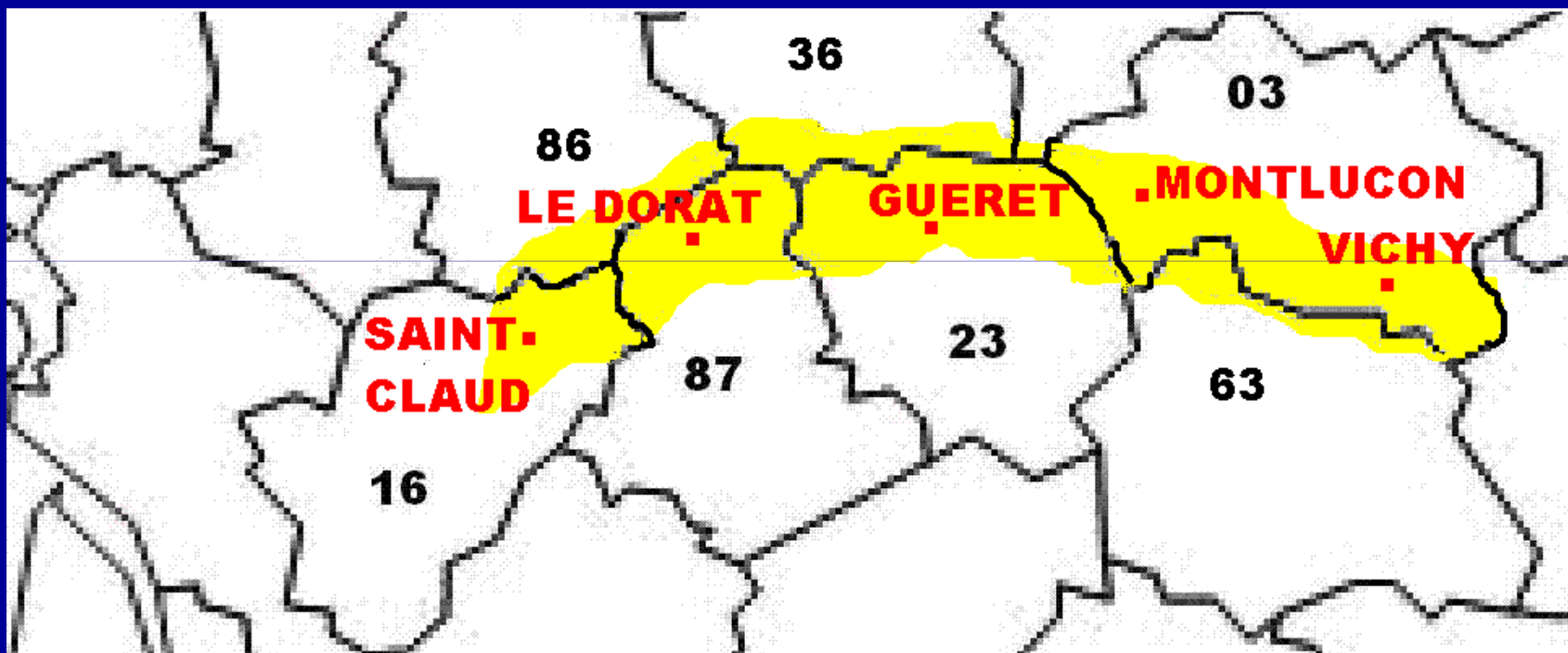


Entre oil et oc, le Croissant marchois



« Parler patois en Creuse n'est ni une marque de défiance à l'égard des « Parisiens », ni une introversion attardée. C'est ainsi. Cela fait partie de l' "identité" ».

Gilles Rossignol, *Le guide de la Creuse*, 1988

Au sujet de la Marche

Les Etats généraux de Langue
d'oïl étaient établis à Bourges
et la Marche y participait.

1894, Ambroise Tardieu, *Grand
dictionnaire historique,
généalogique et biographique de
la Haute Marche*

« Placée au moyen âge entre la langue des trouvères et celle des troubadours; entre la civilisation du nord et la civilisation du midi (...) notre ancienne Marche se trouve sur la ligne de séparation de ces deux espèces de langues ».

1864, François Vincent, Quelques études sur le patois de la Creuse, MSSNAC

- *« La Marche était non seulement une frontière entre les Aquitains et les Celtes, mais aussi une limite géographique entre la langue d'oc et la langue d'oïl ».*
- Maurice Favone, *Histoire de la Marche*, 1938
- *« (...) la Creuse se situe exactement sur la limite entre les pays d'oïl et d'oc. Marche historique, la Creuse est aussi une marche linguistique. »*
- Gilles Rossignol, ex-maire de Chambon-Sainte-Croix, *Le guide de la Creuse*, 1988

« il y a un seul diocèse (de Limoges et non du Limousin). Mais il y a une province du Limousin et une province de la Marche, un gouvernement du Limousin et un gouvernement de la Marche. La Haute Marche, rattachée à la généralité de Moulins, échappe à celle de Limoges»

2006, Robert Chanaud

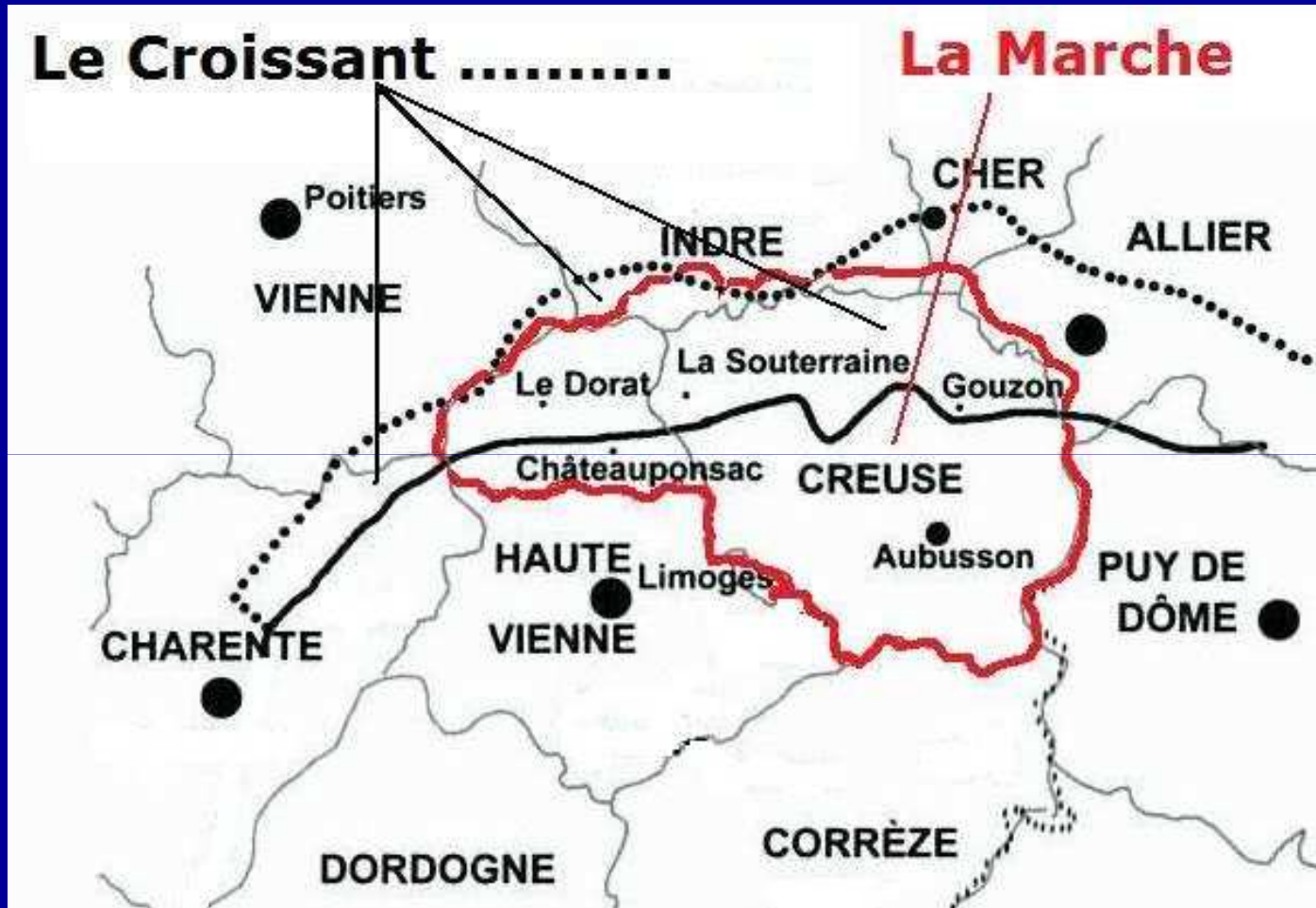
« on aurait assurément fait sursauter les habitants du **Dorat**, d'**Ambazac**, a fortiori de **Guéret** ou d'**Evaux** en les appelants Limousins ; en revanche tous auraient reconnu sans peine être du diocèse de Limoges, et, pour les deux premiers, de la même généralité.

Il est erroné de « faire comme si » la Marche était une partie du Limousin : province, administration, justice, droit, tout concourait à lui donner une individualité ».

« (...) la Marche (...) ne peut pas être qualifiée sans abus de limousine, puisque tout concourt à la doter d'une individualité propre (...)»

**2006, *Limousin, pays et identités*, Robert Chanaud,
directeur des Archives départementales de la
HauteVienne**

AU SUJET DU MARCHOIS



1809, Coquebert de Montbret

*« Les patois en usage à **La Souterraine** et à **Champeix** diffèrent assez considérablement de ceux du midi du département et peuvent être considérés comme des dialectes de la langue française proprement dite (...) »*

1809, Joseph Joullietton (conseiller
à la Préfecture de la Creuse)

« Dans le canton de **Châtelus** et dans celui de **Chambon** voisin du département de l'Allier, il n'y a point de patois proprement dit, le langage du peuple est un français qui, pour n'être pas très pur, quoique mêlé d'expressions locales comme il y en a partout, n'en est pas moins entendu de tout le monde. Il en est de même dans le canton de **Bonnat**, arrondissement de **Guéret** » .

1864, François Vincent

« le patois des cantons de Royère, Bourganeuf et Bénévent diffère à peine du patois limousin, tandis qu'à **La Souterraine, Dun, Bonnat, Châtelus** et **Boussac**, le patois est déjà un français plus ou moins altéré ».

« Notre patois du nord se rapproche davantage du français et par sa prononciation et sa manière d'être générale, et notre patois du midi davantage du latin et des langues actuelles du midi ».

**1866, Emile Ruben, Secrétaire
général de la Société d'archéologie
de Limoges**

*« (...) les deux tiers de
l'arrondissement de Bellac et une
grande partie du département de la
Creuse avaient un patois se
rapprochant beaucoup plus des
dialectes de la langue d'Oil que de
ceux de la langue d'Oc ».*

1879, Antoine Thomas, Creusois et linguiste

Le marchois, alors appelé patois du nord, « (...) *n'est à vrai dire, ni de langue d'oïl, ni de langue d'oc; mais il offre, dans des proportions variées et simultanément des caractères que d'ordinaire l'on attribue exclusivement soit à la langue d'oc, soit à la langue d'oïl* ».

**1891, Hermann Suchier, linguiste
allemand d'origine française**

*« ce dialecte comprend les villes de
**Saint-Claud, Champagne-Mouton,
Availles-Limousine, Le Dorat, La
Souterraine, Guéret** ».*

Confolens et Bellac *« sont voisins du
Marchois, mais parlent déjà
provençal »*

1908, Onésime Reclus,
géographe originaire du Béarn

*« pour plus d'exactitude, le
vieil idiome d'oc, disons
aujourd'hui le patois d'oc,
n'a jamais régné dans toute
la Marche »*

1958, Simone Escoffier

« je rencontrais, sur le versant occidental des Monts de la Madeleine, des parlers où se mêlaient curieusement langue d'oïl et langue d'oc (...) »,

une zone *« de parlers intermédiaires, entre oc et oïl »* ou bien encore une zone *« mixte »*.

1986, Pierre Bec, spécialiste de littérature et de linguistique occitane

*« La limite oc/oïl (...) peut être approximativement fixée par une ligne qui passe entre (...) Bellac et **Le Dorat**, Bénévent et **La Souterraine**, Pontarion et **Guéret**, Jarnages et **Châtelus–Malvaleix** (...) »*

1997, Marcel Villoutreix, toponymiste limousin

*« en ce qui concerne la Haute Vienne, il faut noter que ce département est traversé, entre Bellac et **Le Dorat**, par la limite nord du domaine occitan. Au nord de cette limite, la région qui a été appelée Basse Marche constitue une zone dite « croissant » où se mêlent des traits appartenant à la langue d'oc et à la langue d'oïl »*

**1997, Maurice Robert, ethnologue
originaire du Limousin**

*« les monts de Blond (...) marquent
la limite du Haut-Limousin et de la
Basse Marche (la Haute occupant
la plus grande partie de la
Creuse) mais aussi entre la
langue d'oc et la langue d'oïl »*

2006, Jean Sibille

« Les limites nord et sud du Croissant sont assez faciles à tracer : on peut donc dire qu'à cet endroit, il n'existe pas une limite oc / oïl, mais deux limites entre lesquelles se trouve une zone interférentielle »

**2010, Christophe Matho, au sujet
de la Marche :**

*« le nord accueillait un dialecte
très particulier, intermédiaire
entre l'occitan et la langue d'oïl
que l'on parle au-delà des
frontières de l'ancienne
province : le marchois »*

L'intercompréhension

« De l'avis général, le parler de **Saint-Priest** ne permet pas l'intercompréhension avec le limousin, et il est aussi distinct des parlers du Berry, plus au nord ».

1991, Nicolas Quint, *Le parler marchois de Saint-Priest-la-Feuille*

1891, abbé Rousselot

Il constatait qu'à **Lessac** (Charente) comme à **La Souterraine** (Creuse), il avait « *été pris pour un voisin* » attestant de l'intercompréhension entre locuteurs marchois. Par contre, ceux qui habitaient en zone limousine où il n'y a pas de E muet en fin de mot, « *étaient considérés comme des étrangers* »

1947, Jules Marouzeau

Des charcutiers du canton sud, celui
« *qui touche au Limousin* »,
s'arrêtaient à **Fleurat**. C'était des
« *hommes étranges, qui parlaient un
autre patois que nous* » et qui
« *racontaient des choses
incompréhensibles dans une langue
ou tintait les nasales* »

1983, France Lagueunière

« pour les habitants du nord des cantons du **Dorat**, de **Magnac-Laval**, de **Saint-Sulpice-les-Feuilles**, la langue parlée au sud de la Gartempe est une langue étrangère, mal comprise : un habitant de **Saint-Léger-Magnazeix** affirme pouvoir discuter sans difficulté notable avec un **Creusois** ou un **Charentais** ; il n'en est plus de même avec un habitant du canton de Nantiat »

1991, Nicolas Quint

« A mon avis, le marchois peut être considéré comme un dialecte occitan (surtout à cause des conjugaisons et du vocabulaire). Mais il n'est pas illégitime de penser le contraire, ou tout du moins de dire que le marchois n'est pas ou plus de l'occitan puisque l'intercompréhension avec les dialectes méridionaux n'est plus possible de nos jours »

- **1998** « (...) les Marchois ont très nettement conscience d'avoir une identité linguistique propre et différente des Berrichons au Nord et des Limousins méridionaux au Sud. » *Actes du colloque Jeunes chercheurs en domaine occitan*
- **2003** « La Marche et les Marchois sont exactement aux antipodes des inclinaisons culturelles et idéologiques des défenseurs de l'occitan ». *Le marchois, problème de norme aux confins occitans*

2000, Stephan Mietzke

- A **Lafat**, à **Maison-Feyne**, personne ne comprend *lo Dalus* sauf quelques mots et seulement pour certains. A **Saint-Léger-Bridereix**, les 2/3 des informateurs ont déclaré qu'ils ne comprenaient rien au texte proposé. Même chose à **Nouzerolles** et à **Colondannes** où l'autre tiers expliquait ne comprendre que certains mots.

A **Dun-le-Palestel**, les trois quarts des personnes interrogées ne comprennent pas le texte mis à part quelques mots.

Pour **Saint-Priest-la-Feuille**, 2 personnes sur 3 ne comprennent pas *lo Dalus* ou juste quelques mots, 1 sur 3 ne le comprend qu'un peu.

A **Naillat**, la moitié des personnes interrogées ne comprend pas le texte de Marcelle Delpastre, hormis quelques mots.

**2000, Alain Corbin, historien
spécialiste du XIXe siècle**

*« Les Marchois n'étaient guère
compris des vrais Limousins,
éloignés de quelques kilomètres à
peine, pas plus que des habitants
des pays d'oïl, Poitevins ou
Berrichons »*

2008, *Langue et mémoire du
pays de Guéret*

« les habitants de **Roches** déclarent
comprendre sans difficulté les
habitants de la région de **La**
Souterraine (à environ 50 kilomètres
à l'ouest), tandis que la
communication sera plus délicate
avec les habitants d'Ajain situés à 10
km plus au sud »

2010 enquête personnelle

A **Gartempe**, près de **Montaigut-le-Blanc** (canton de **Saint Vaury**),
une locutrice qui avait habité 30
ans à Limoges expliquait sa
difficulté à comprendre le limousin
alors que le poitevin lui paraissait
plus accessible

2013, enquête personnelle

Un locuteur de **Lacroux-sur-Gartempe** (Basse Marche) estime que son "patois" est plus proche de la langue d'oïl et il observe des points communs avec le poitevin.

Sa grand-mère habitait dans la commune de Blond où est parlé le limousin et il ne la comprenait pas.

2013, enquête personnelle

Pour une informatrice de la Haute Vienne, le "patois" qu'elle et son mari parlent à **Folles**, localité au bord de la Gartempe et proche de la Creuse, lui semble plus proche de celui d'**Arnac-la-Poste** (marchois) que de celui de Limoges (limousin), dialecte qu'elle ne comprend pas vraiment, remarquant une grande différence d'accent.

Depuis quand ?



1947, René Louis, professeur de littérature médiévale Paris X-Nanterre

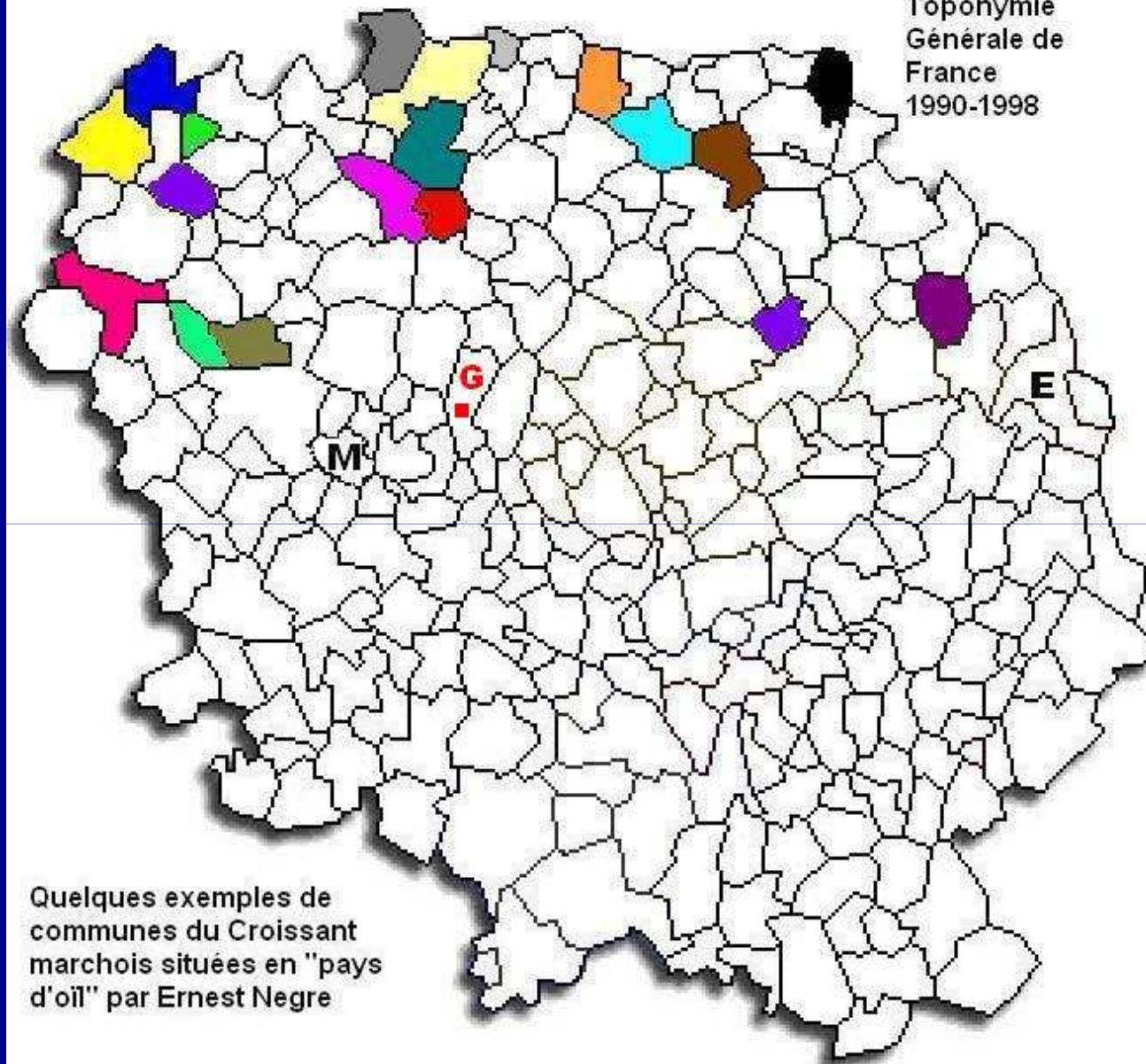
*« le dialecte mixte dit « marchois » devait bien exister aussi au XIIIe siècle et s'étendre au-delà de **Guéret** jusqu'au confins de l'Auvergne et du Bourbonnais (...) ».*

La toponymie

Bénédicte Boyrie-Fénié et son mari Jean-Jacques Fénié, spécialistes de la toponymie occitane, écrivent que **La Souterraine** est située « *aux confins des pays d'oïl, dans le "Croissant" (...) »* et que « *Subterranea en 1268, représente (...) une forme d'oïl (...) »*

Toponymie des pays occitans , 2007

Toponymie
Générale de
France
1990-1998



Quelques exemples de
communes du Croissant
marchois situées en "pays
d'oïl" par Ernest Negre

Carte Ernest NEGRE

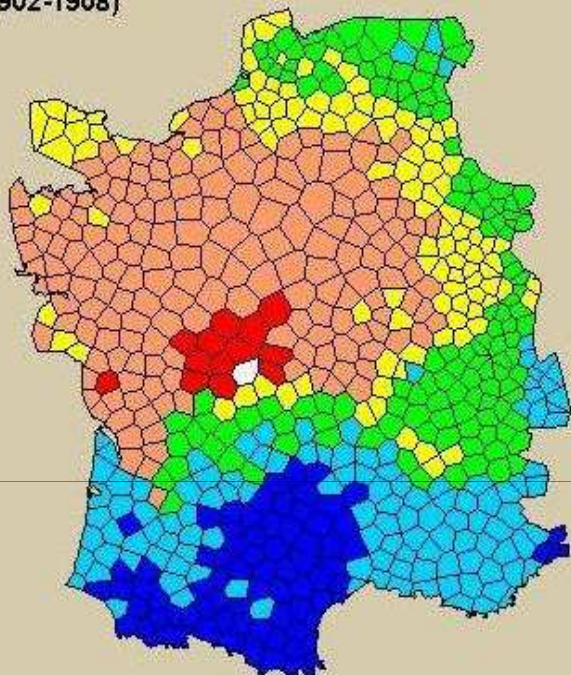


La dialectométrie

La ville de **Dun-le-Palestel** dans la Creuse représente le point 504 sur l'*Atlas linguistique de la France* : il « dispose d'un profil d'identité franchement oïlique »

2003, Docteur Hans Goebel, professeur à l'Université de Salzburg (Autriche), directeur du Laboratoire de recherche de dialectométrie

ALF
(1902-1908)

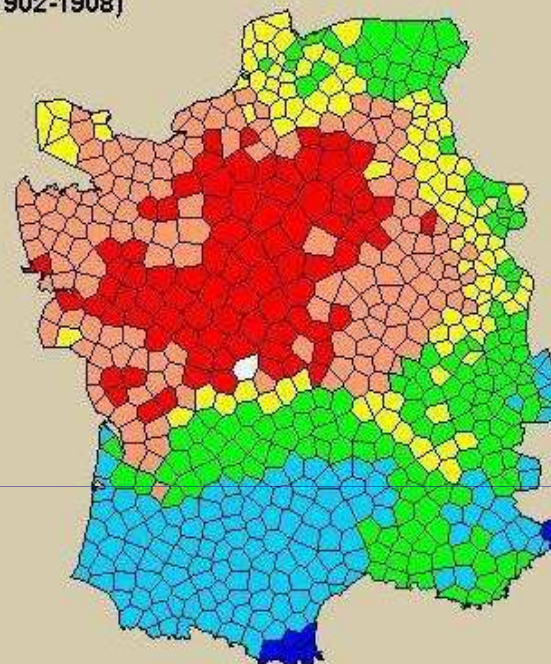


Point d'atlas ALF:
Dun-le-Palleteau

Distribution de similarité:

1	09,24 - 16,18 %	($\Sigma = 80$)
2	16,19 - 23,11 %	($\Sigma = 122$)
3	23,12 - 30,05 %	($\Sigma = 134$)
4	30,06 - 38,69 %	($\Sigma = 112$)
5	38,70 - 47,33 %	($\Sigma = 179$)
6	47,34 - 55,97 %	($\Sigma = 13$)

ALF
(1902-1908)

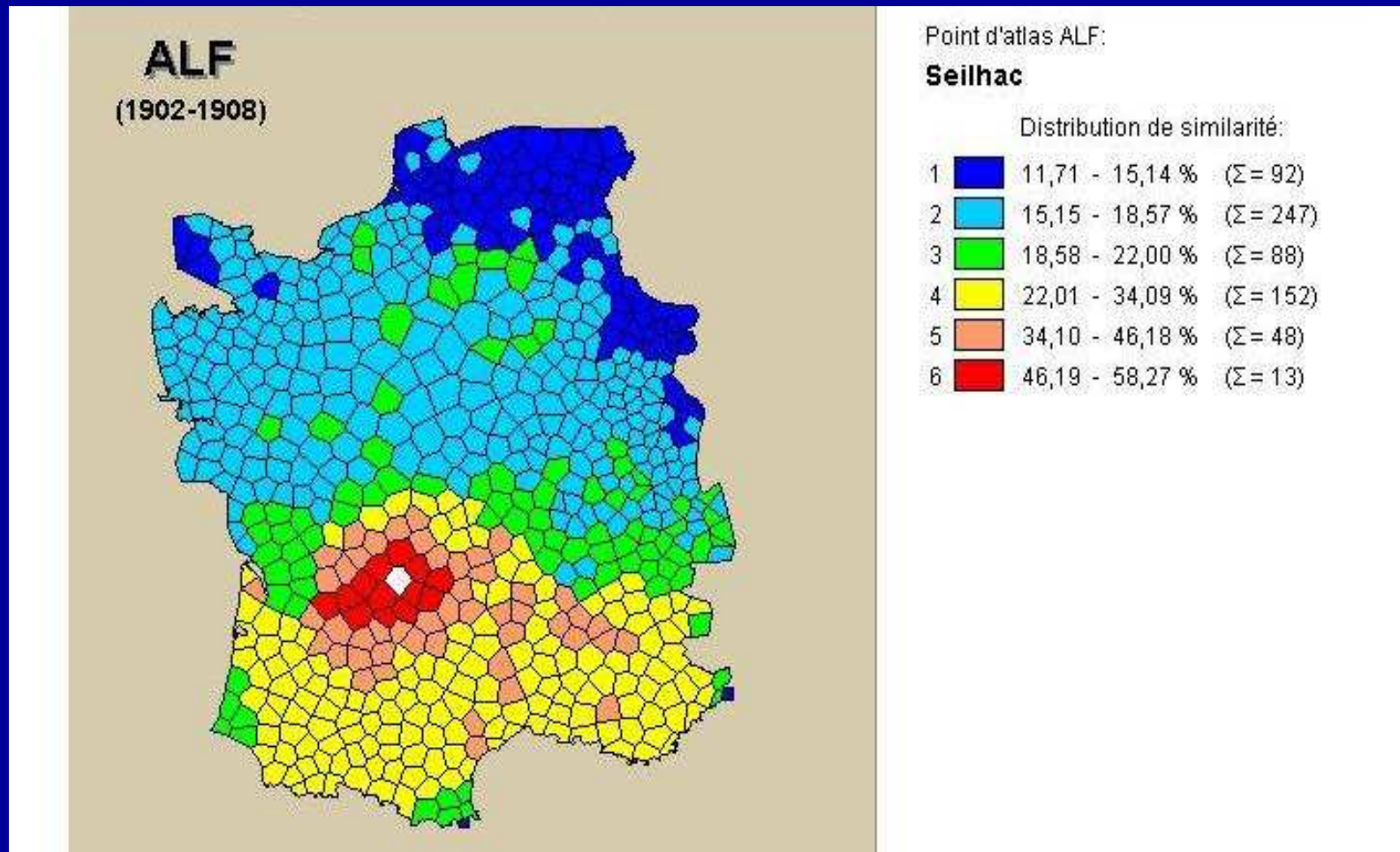


Point d'atlas ALF:
Dun-le-Palleteau

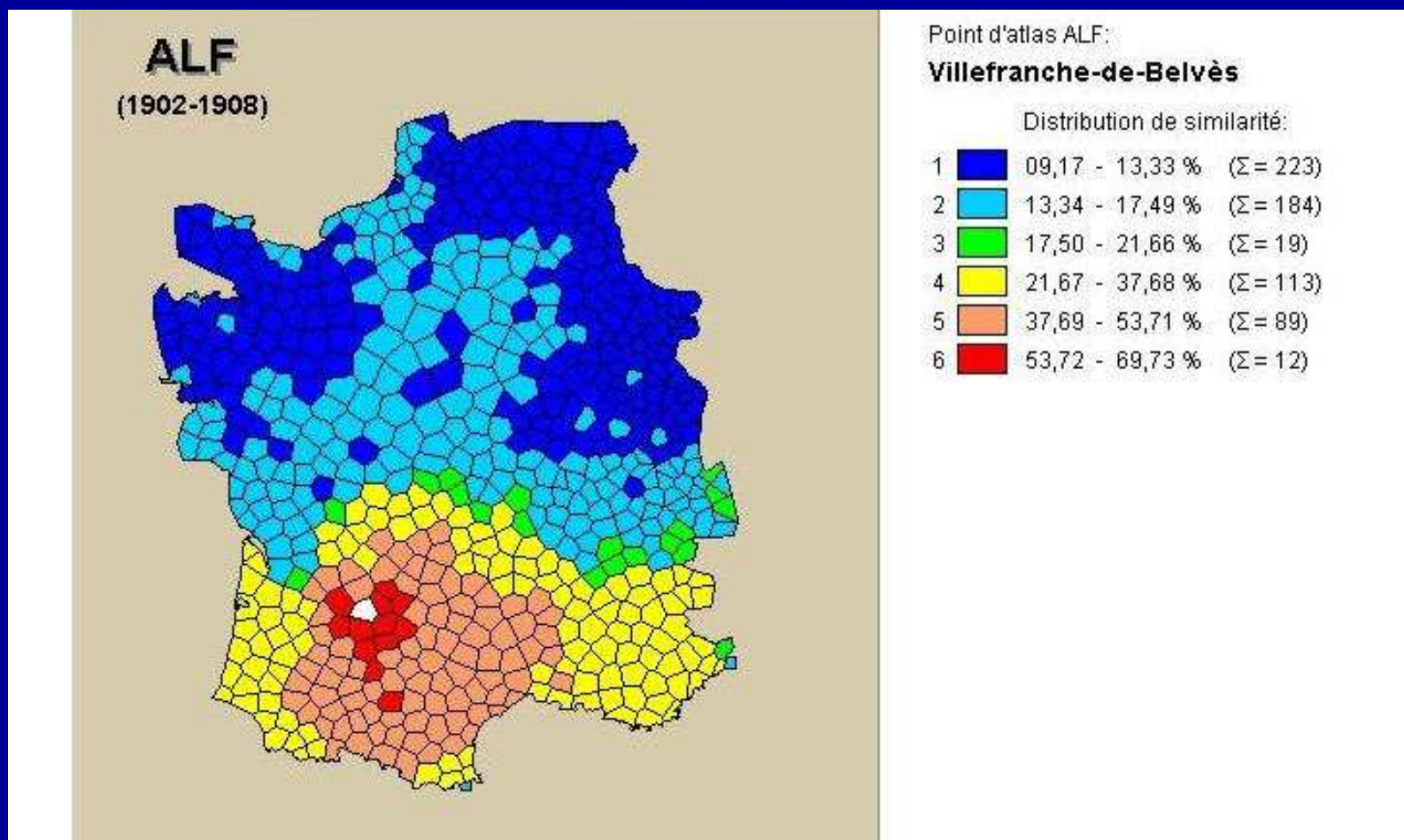
Distribution de similarité:

1	36,63 - 46,25 %	($\Sigma = 8$)
2	46,26 - 55,86 %	($\Sigma = 134$)
3	55,87 - 65,48 %	($\Sigma = 156$)
4	65,49 - 71,24 %	($\Sigma = 105$)
5	71,25 - 77,00 %	($\Sigma = 153$)
6	77,01 - 82,76 %	($\Sigma = 84$)

Seilhac en Corrèze (point 609) « est tirailé entre le nord et le sud avec une certaine prépondérance vers le sud ».

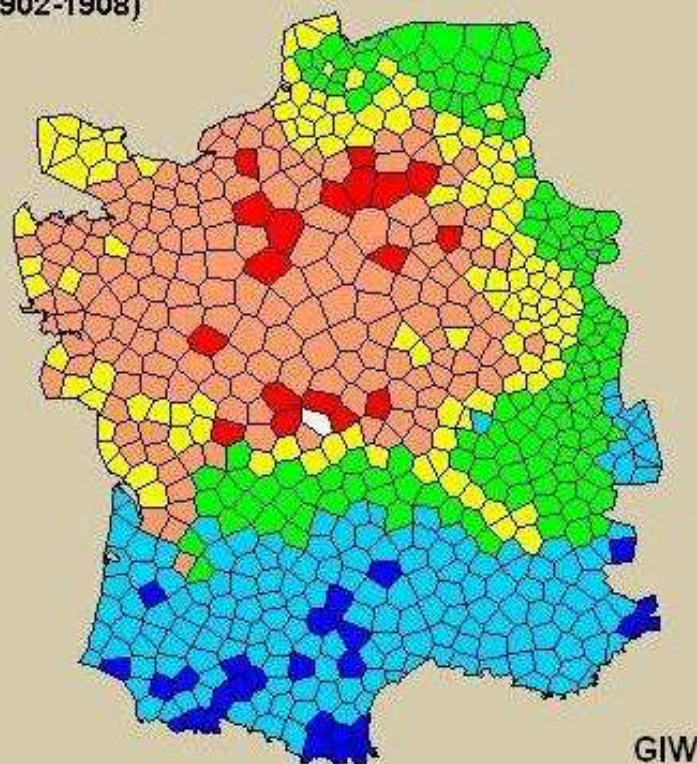


En Dordogne, Villefranche-de-Belvès (point 628), « revêt une allure occitane à tous les égards »



ALF

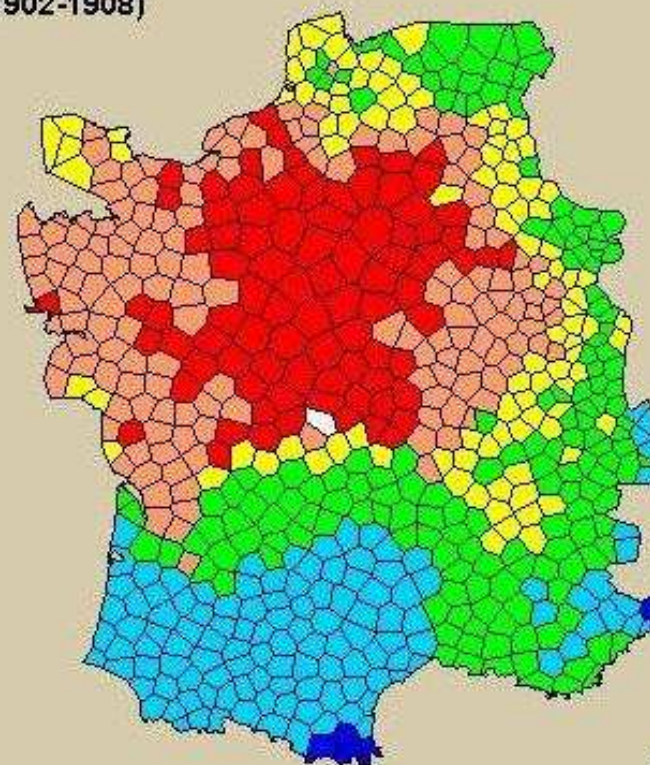
(1902-1908)



GIW

ALF

(1902-1908)



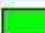





RIW

Point d'atlas ALF:

Lavaufranche






Distribution de similarité:

1		09,52 - 16,78 %	($\Sigma = 29$)
2		16,79 - 24,05 %	($\Sigma = 162$)
3		24,06 - 31,31 %	($\Sigma = 143$)
4		31,32 - 39,53 %	($\Sigma = 121$)
5		39,54 - 47,75 %	($\Sigma = 167$)
6		47,76 - 55,97 %	($\Sigma = 18$)

Point d'atlas ALF:

Lavaufranche

Distribution de similarité:

1		36,99 - 46,91 %	($\Sigma = 7$)
2		46,92 - 56,84 %	($\Sigma = 122$)
3		56,85 - 66,76 %	($\Sigma = 166$)
4		66,77 - 72,10 %	($\Sigma = 104$)
5		72,11 - 77,43 %	($\Sigma = 153$)
6		77,44 - 82,76 %	($\Sigma = 88$)

ALF

Série A: cartes 1-1421

(1900-1988)

